

L'Hydro songe à élever ses tarifs de 20%

(PC) — L'Hydro-Québec songe effectivement à relever ses tarifs.

Le premier ministre lui-même, M. René Lévesque, et son ministre de l'Énergie, M. Guy Joron, l'ont reconnu tous deux hier, au cours d'une conférence de presse.

M. Joron a expliqué que la société d'État avait déjà réclamé cette hausse l'été dernier, lors des audiences de la Commission parlementaire des Richesses naturelles, en vue de maintenir stable la part de son autofinancement.

Dès lors, a rappelé M. Joron, l'Hydro avait estimé que des augmentations de taux de 17 pour cent pourraient être nécessaires. "Il semble, a-t-il ajouté, que ce chiffre serait maintenant de 20 pour cent."

"Cela va venir bientôt," a enchaîné le premier ministre, M. Lévesque, avant que son ministre de l'Énergie ne précise que le gouvernement n'a pas encore reçu de demande officielle de la part de l'Hydro, relativement aux hausses éventuelles.

Le ministre de l'Énergie a par ailleurs fait valoir que les hausses réclamées par la société d'État sont encore moins importantes que celles effectivement accordées aux producteurs de pétrole brut et que celles déjà décrétées dans d'autres provinces productrices d'électricité.

Le ministre délégué à l'Énergie a également révélé avec l'accord du conseil des ministres, avoir repoussé le programme d'isolation des maisons proposé à la fin de juin

par le gouvernement fédéral comme mesure devant favoriser la conservation de l'Énergie.

Dans un télégramme adressé hier au ministre fédéral de l'Énergie, M. Alastair Gillespie, M. Joron écrit que "le Québec ne peut pas accepter, tel que formulé, ce programme et les conditions qui y sont rattachées."

"Les mesures que vous mettez de l'avant, écrit M. Joron dans ce

télégramme dont tous les gouvernements provinciaux ont reçu copie, amènent votre gouvernement à intervenir directement dans les champs de juridiction provinciale, ce qui nous est clairement inacceptable."

Par ailleurs, le ministre québécois a exprimé l'avis que le programme fédéral dans certaines modalités est plus ou moins adapté aux objectifs québécois en matière

de conservation de l'énergie.

M. Joron, dans sa lettre à son collègue fédéral, après avoir observé que d'autres provinces ont déjà exprimé des réserves sérieuses à l'égard de ce programme fédéral, a suggéré la convocation dans les meilleurs délais d'une conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Énergie pour discuter cette proposition fédérale et les initiatives que pourraient vouloir prendre les autres provinces.

Les négociations reprennent à la Robin Hood

par Georges ANGERS
du bureau du Soleil

OTTAWA — Les négociations vont reprendre dès aujourd'hui ou au plus tard au cours de la fin de semaine entre la compagnie Robin Hood et le syndicat représentant ses employés à la suite de l'intervention extraordinaire du ministre fédéral du Travail, John Munro, dans ce conflit.

Le déblocage est survenu après une rencontre de plus de deux heures, hier à Ottawa, entre le ministre et le président de Robin Hood, Logan Brown, au cours de laquelle M. Brown a accepté de donner instruction à ses négociateurs de participer à une rencontre avec les représentants de la CSN pour reprendre les négociations.

Avec cet accord en main, M. Munro est entré en communication avec le vice-président de la CSN, André L'Heureux, qui, selon un porte-parole du bureau du ministre, a donné son accord de principe pour la tenue d'une telle réunion en présence du médiateur spécial Roland Doucet.

En se rendant à Ottawa, hier, M. Brown répondait à une convocation que lui avait faite M. Munro. Plus tôt au cours de la semaine, le président de Robin Hood avait été convoqué par ses patrons américains. Mercredi soir, le réseau CBS aux États-Unis présentait au cours de son bulletin principal de nouvelles le film tourné vendredi par une station de télévision anglaise de Montréal sur la fusillade aux abords de l'usine de la Robin Hood.

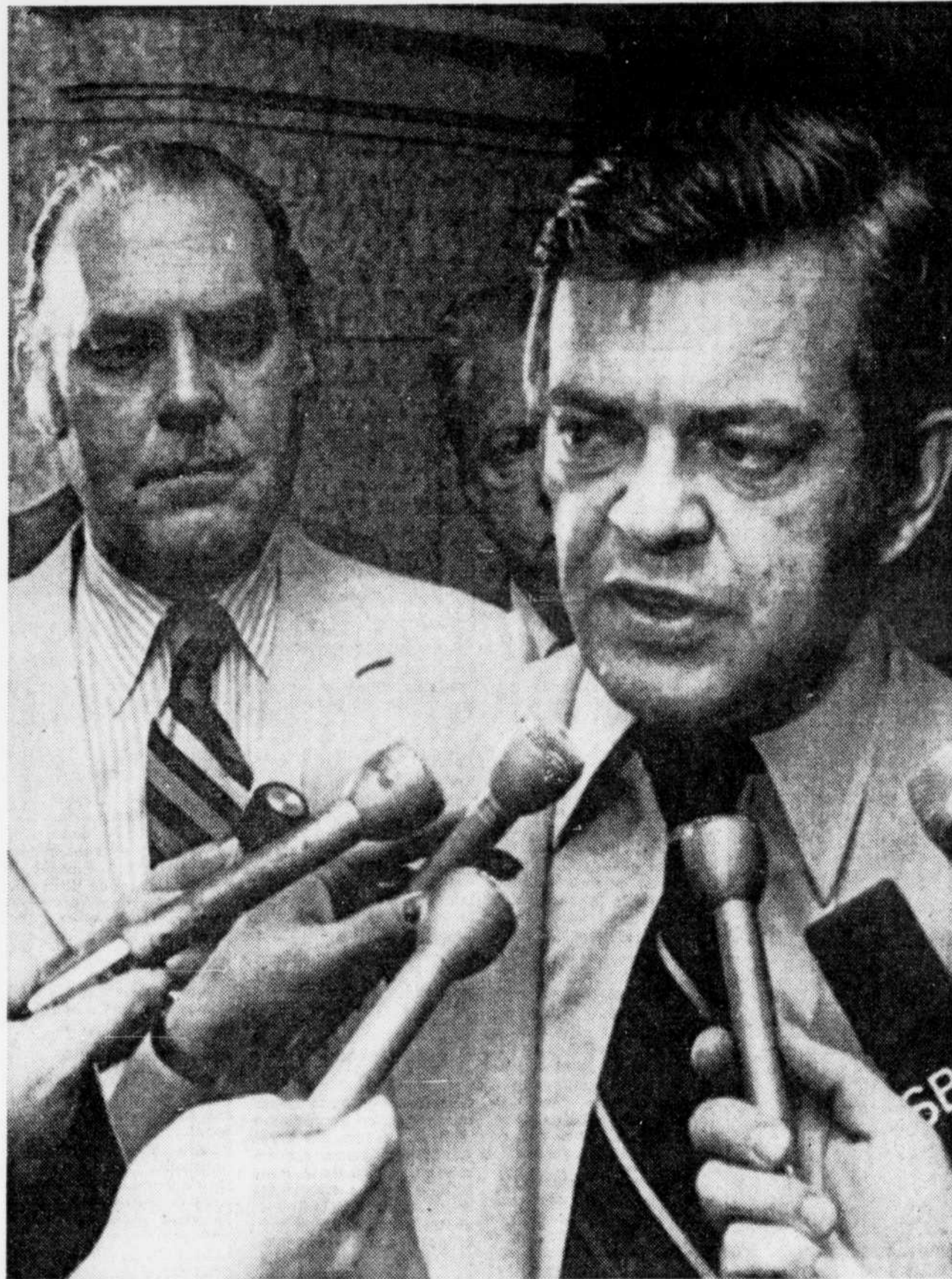
Ajouté à cela le fait que le permis spécial d'importation de farine accordé par la Commission canadienne du blé à la compagnie Robin Hood expirait, hier, et n'a pas été renouvelé, et l'on comprend que le ministre n'ait pas eu trop de mal, apparemment, à persuader M. Brown de retourner à la table des négociations sans poser de préalable.

M. Munro a par ailleurs rejeté l'idée avancée par son secrétaire parlementaire, Jacques Olivier, la veille à l'effet que le gouvernement fédéral pourrait lui-même organiser un boycott de Robin Hood si la compagnie refusait de retourner à la table des négociations.

Appelé à préciser le contenu des discussions qui ont duré plus de deux heures avec M. Brown, M. Munro s'est contenté de dire que l'on avait passé la situation en revue sans parler des événements de vendredi dernier.

"Nous avons limité nos discussions sur les moyens de ramener les deux parties à la table des négociations", a dit M. Munro. Parler des événements qui se sont passés n'aurait aucunement contribué à changer la situation."

Le médiateur spécial du gouvernement fédéral dans cette affaire, M. Roland Doucet, a par ailleurs indiqué que les pourparlers progressaient entre les employés de la compagnie Maple Leaf et les négociateurs de la compagnie. "Les deux parties se sont dites prêtes à réviser leurs positions respectives sur la base des propositions que je leur ai faites", a précisé M. Doucet. Il semble donc qu'un règlement sur la base de ceux intervenus récemment aux compagnies Ogilvie et Phoenix soit sur le point d'intervenir chez Maple Leaf.



Le ministre canadien du Travail, John Munro, a expliqué hier qu'il avait convaincu le président de la société Robin Multifoods, Logan Brown (à gauche), de renvoyer ses négociateurs rencontrer leurs homologues syndicaux. La rève, marquée par une fusillade toute récente où huit personnes ont été blessées, dure depuis cinq mois.

3,000 personnes manifestent leur solidarité aux grévistes

par Lise LACHANCE
du bureau du Soleil

MONTREAL — Quelque 3,000 personnes ont manifesté leur solidarité avec les travailleurs en grève de la Robin Hood, hier soir, à Montréal, à la suite de la fusillade de vendredi dernier, qui a fait huit blessés.

Cinq d'entre eux ouvraient d'ailleurs le cortège en chaises roulantes, hier.

Aucun incident

La manifestation s'est déroulée dans le calme. Elle a débuté en face du Forum pour se transporter rue Notre-Dame ouest où est située l'usine de la Robin Hood. On remarquait les travailleurs des autres minoteries de Montréal et du monde syndical en général, non seulement de la métropole mais aussi de Québec, Trois-Rivières, Drummondville, Saint-Hyacinthe, Saint-Jérôme, Joliette, Theford, Saint-Jean, Beauharnois — et même de l'Ontario.

Le service d'ordre du Conseil central de Montréal (CSN) encadrait les manifestants, qui portaient de multiples pancartes et scandaient: "Robin Hood assassin", "Québec et Ottawa complices!", "Dehors les scabs!", "A bas les fier-à-bras!"

Fait à mentionner, la Ligue communiste marxiste-léniniste du Canada formait une grosse moitié des effectifs. Ils participent à toutes les manifestations qui envahissent les rues de Montréal mais ne sont habituellement qu'une poignée derrière leurs banderoles rouges. Leur présence aussi massive, hier soir, en a surpris plusieurs.

La police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) assurait la surveillance sur tout le parcours. Un porte-parole policier avait prévenu les organisateurs que l'agence de sécurité responsable de la fusillade ne serait pas en poste chez Robin Hood. Ce sont les policiers qui, pour éviter toute provocation, ont veillé sur l'usine. En outre, une cinquantaine d'entre eux, casqués, matraques en main, étaient postés à la limite du terrain, prêts à intervenir. On comptait, à côté d'eux, une dizaine de motos.

Grève commémorative

Le président du Syndicat des employés de Ogilvie, M. René Racicot, a annoncé que, le 22 juillet, l'an prochain, les minotiers tiendront une grève de 24 heures pour marquer

l'anniversaire de la fusillade chez Robin Hood.

Le syndicaliste a demandé aux gens de boycotter les produits Robin Hood.

Il a souligné par ailleurs que le récent retour au travail chez Ogilvie et Phoenix exercera sûrement des pressions sur la compagnie Robin Hood, à cause de la concurrence. Si le conflit persiste, il a déclaré que ses collègues donneront \$10 par semaine aux grévistes de la Robin Hood.

Le principal organisateur de la manifestation, M. Serge Demers, secrétaire du Conseil central de Montréal (CSN), a précisé en entrevue que l'événement d'hier ne se voulait pas seulement une protestation contre la violence du 22 juillet, mais aussi une protestation contre la violence de ces dernières années, tant de la part des agents de sécurité que, quelquefois, de celle des forces policières. Par exemple à la United Aircraft. La fusillade de vendredi dernier c'est seulement, a-t-il dit, "la goutte qui a fait déborder le vase".

Lévesque est dans un cul-de-sac (Trudeau)

par Georges ANGERS
du bureau du Soleil

OTTAWA — René Lévesque tente de sortir du cul-de-sac dans lequel l'ont conduit MM. Morin et Laurin avec le projet de loi 101 en propo-

sant des accords de réciprocité aux autres provinces.

C'est ce qu'a soutenu, hier, le premier ministre Trudeau au cours de sa conférence de presse hebdomadaire en expliquant que M. Lévesque avait compris que la politi-

que à l'égard des minorités françaises hors Québec mise de l'avant par MM. Morin et Laurin était une erreur.

"Je pense que M. Lévesque se sert des minorités pour se sortir d'une mauvaise loi", a ajouté le premier ministre.

Il a ressorti les propositions faites il y a quelques années à Victoria et reprises dans sa lettre aux premiers ministres des provinces au début de l'année et qui vise à inscrire dans la Constitution les droits linguistiques des

minorités anglaises et françaises du pays. "Si les provinces ne peuvent s'en occuper elles-mêmes, qu'elles nous cèdent leur juridiction et le fédéral s'en occupera", a répété le premier ministre.

Selon M. Trudeau, René

Lévesque tenterait actuellement de revenir à la position du fédéral en négociant directement ces droits avec les provinces. "Nous, ce que nous voulons, c'est que ce soit dans la Constitution, pas sur des bouts de papier", a déclaré M. Trudeau.

da n'est pas un si mauvais pays".

Postes

Abordant finalement le conflit permanent des Postes, le premier ministre a reconnu ne pas savoir ce qui allait mal là. De toute évidence les changements technologiques introduits constituent l'une des causes, a-t-il admis.

Il a reconnu que le gouvernement avait probablement fait des erreurs mais a refusé l'idée que tout soit de la faute du gouvernement. Il a par la suite laissé poindre la menace que le militantisme "politique" de certains dirigeants des postiers, sans les nommer, puisse éventuellement détruire leur syndicat.

Le gouvernement n'a pas pour l'instant l'intention de confier à l'entreprise privée le service postal au pays mais M. Trudeau n'a pas écarté l'idée que l'on fasse de plus en plus appel au secteur privé si le service continue de se détériorer.

Le gazoduc du sud du Yukon a la préférence

OTTAWA (PC) — Un pipeline, le long de la route de l'Alaska, dans le sud du Yukon, pourrait être construit et exploité de façon acceptable sur le plan de l'environnement, moyennant certaines réserves.

Telle est la conclusion d'une commission du ministère des Pêches et de l'Environnement, qui a remis hier son rapport sur le projet de construction d'un gazoduc, présenté par le consortium Foothills, de Calgary.

Ce projet a déjà obtenu la préférence de l'Office national de l'énergie, il y a quel-

ques semaines, sur celui du consortium Canadian Arctic Gas, qui propose la construction d'un gazoduc le long de la vallée du Mackenzie pour acheminer le gaz naturel d'Alaska vers les marchés américains du Sud.

Dans sa décision, l'Office de l'énergie avait demandé que l'on étudie la possibilité d'ajouter un embranchement au pipeline de la Foothills, de façon à transporter vers le Sud le gaz naturel canadien du delta du Mackenzie.

Cet embranchement pourrait longer la route de Dempster pour rejoindre le

pipe-line principal au niveau de Dawson, au Yukon.

La commission dit qu'elle n'est pas en mesure de conclure qu'un pipe-line construit le long de la route de Dempster n'aurait pas de répercussions environnementales inacceptables, indiquant qu'il faut rassembler un nombre considérable de données pour évaluer ce tracé.

Une autre étude, portant sur les conséquences socio-économiques du projet de la Foothills, doit être publiée mardi.

Elle sera le pendant à celle qu'a déjà remise le juge Thomas Berger sur les conséquences socio-économiques de la construction d'un pipe-line dans la vallée du Mackenzie.

Le juge Berger avait recommandé qu'on impose un moratoire de dix ans sur la construction d'un pipe-line dans la vallée du Mackenzie, de façon à permettre le règlement des réclamations territoriales des populations autochtones.

Dans son rapport, la commission du ministère de l'En-

vironnement, présidée par M. H. M. Hill, affirme que le pipe-line est acceptable sous réserve de certaines conditions.

La commission demande notamment qu'on contoure ou qu'on trouve les solutions appropriées pour les régions fragiles et d'aspect unique.

Elle ajoute qu'il faudra résoudre les problèmes environnementaux reliés aux régions pergélissées à forte teneur en glace, soulignant qu'un pipe-line surélevé pourrait être une solution de rechange à l'enfouissement de la canalisation dans ces sols.

VIEUX QUEBEC BUREAUX A LOUER
 660 pi.ca. à \$5.00/p.c.
 660 pi.ca. à \$5.50/p.c.
 720 pi.ca. à \$5.00/p.c.
VIEUBEC INC.
 694-0232

VIEUX QUEBEC 6 chambres à louer
 \$40, \$50, \$60 par semaine.
 Libres à compter du 1er sept.
AUBERGE DE LA CHOUETTE
 694-0232

HAUTE FOURRURE POUR LA FEMME RAFFINÉE
Jeanne Karoly
 MAIL ST-ROCH, QUÉBEC
 461 est, rue Saint-Joseph
 529-5756

loisirs

à votre choix

Saint-Jacques dans le Canton

Fin de semaine de réjouissances dans le canton de Leeds! On y célèbre, d'abord, le 75e anniversaire de fondation de Saint-Jacques-de-Leeds et, comme toutes les occasions de fêter sont bonnes, on en profite pour souligner le 175e du canton. Ce soir, à 20h30, soirée canadienne au sous-sol de l'église, soirée moderne au dehors; feu de camp. Demain, fête champêtre (13h30), messe du souvenir en plein air (19h30), soirées canadienne et moderne à place de l'église (20h30). Dimanche, messe solennelle (10h30), buffet au sous-sol de l'église (midi), défilé dans les rues du village (15h), banquet d'honneur (18h) et chorale "Les Rossignols de Saint-Georges" à l'église (20h).

A Duchesnay

Journées de découverte du castor demain et dimanche, au Centre d'interprétation de la nature de Duchesnay; départ à 10h au Pavillon d'interprétation, retour à 15h. Apportez votre lunch et vos bottes. Inf.: 875-2711, poste 39.

Handicapés

Tous les handicapés physi-

ques, sensoriels et mentaux, qui désirent participer aux Jeux régionaux pour handicapés, samedi le 13 août, peuvent s'y inscrire dès maintenant, en communiquant avec André St-Jean, à 681-0621.

Initiation au cyclotourisme

Le Club cyclotourisme Beauport offre aux enfants et aux adolescents des stages gratuits d'initiation au cyclotourisme qui se tiendront pendant la première quinzaine d'août. Inf.: 661-0240 (Michel Bédard).

Cyclotourisme familial

Demain, excursion au Jardin zoologique en passant par le quartier Brébeuf; départ à 9h des terrains de stationnement de l'aréna de Sainte-Foy. Inf.: 657-4058.

Canot-camping

Réunion préparatoire à l'excursion des 6 et 7 août (à la rivière Bras du Nord), au Centre de ski de Sainte-Foy, mercredi, à 19h30.

Au cinéma

"Hello Dolly", comédie musicale, au Centre culturel de Sillery, 2040 Persico, à 20h30. Entrée libre.

Dans le cadre du ciné-campus, au Théâtre de la cité universitaire: "Les Gaspards" de Pierre Tcherna, dimanche et lundi; "François et le chemin du soleil" de Franco Zeffirelli, mardi; "Mort à Venise" de Luchino Visconti, mercredi. Entrée: \$1 pour les étudiants de Laval, \$2 pour les autres. Représentations à 19h et 21h30.

Badou-Badour

Le groupe folklorique Badou-Badour sera à Place de ville (angle du chemin des Quatre-Brougeois et de rue de l'Église), ce soir, à 20h. Entrée libre.

Au théâtre

Au parc des Gouverneurs, le Théâtre de Bon'Humeur présente "Tactique sans Tic Tac", ce soir, à 20h30. Demain, la Gang des Autobus présente "La cote dégoûtée", à 20h30. Entrée libre.

Déjeuner sur l'herbe

Une invitation au pique-nique et à l'opéra! Dimanche midi, la Société lyrique d'Aubigny animera le parc des Gouverneurs. Entrée libre.

Capitaine Nô

A la Résille du pavillon Pollack, jeudi, à 22h, Capitaine Nô et ses musiciens. Entrée: \$2,50.



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Du ski en ville

Dans le but de promouvoir le ski nautique dans la région de Québec, la troupe "Les Merski" donnera un spectacle dimanche, à 14h, à la marina de la rivière Saint-Charles. S'il pleut, le spectacle sera reporté au dimanche suivant.

terrasse du pavillon Pollack, du blues à son meilleur avec "Stephen Barry Blues Band". Entrée libre.

Euphonie

La boîte à chansons L'Échouerie, rue du Parc à Courville, présente dimanche, à 20h30, le groupe Euphonie.

Photographie

L'exposition de photographies de Fred C. Wurtele se poursuit à la Maison Maheu-Couillard, à Place Royale, jusqu'à dimanche soir. Heures d'ouverture: ce soir jusqu'à 21h; demain et dimanche, de 11h à 16h et de 18h à 21h.

Sakatou

La troupe de théâtre pour enfants le Sakatou sera au patro Roc-Amadour, mercredi. Avis aux responsables des terrains de jeux: la troupe n'est pas encore engagée pour les 22, 23, 26 août.

Les roulettes

Au parc Cartier-Brébeuf, la roulotte de spectacles de la ville de Québec présente, ce soir, les Casteliers et leur fiesta mexicaine. Demain, Badou-Badour. Entrée libre.

A Sainte-Foy, les roulettes poursuivent leur itinéraire à travers les parcs de la ville. Inf.: 657-4086.

Badminton libre

Les courts de badminton de l'école Les compagnons de Cartier, à Sainte-Foy, sont disponibles mardi, mercredi et jeudi, de 20h à 22h (adultes) et le dimanche, de 13h à 16h (familial).

Dans la ville de Québec, plusieurs courts sont ouverts à la population (espadrilles, raquette et volants requis): à l'école Anne-Hébert, mercredi, de 19h à 22h30, pour les 16 ans et plus; au centre Ferland, mardi, de 19h à 23h, et à l'école Sainte-Odile, mercredi, de 19h à 23h, pour les familles; à la polyvalente de Duberger, mardi, de 20h30 à 22h30, pour les 17 ans et plus, ainsi que le mercredi, de 19h à 21h, pour les 16 ans et moins; à l'école Apprenti Sage, mercredi, de 19h à 22h, pour les 14 ans et plus.

Tennis libre

Les adultes de Québec peuvent pratiquer le tennis dans plusieurs parcs de la ville de Québec au coût de \$1 par période de 45 min. Inf.: sur place.

A Sainte-Foy, les courts extérieurs des secteurs sont disponibles tous les jours de

la semaine, de 13h à 17h et de 19h à 23h. Inf.: 657-4086.

Initiation au tennis

Initiation gratuite au tennis pour les enfants de Québec, du lundi au vendredi, de 9h à 11h, aux parcs Saint-Sacrement, Victoria, Saints-Martyrs, Barty et Central.

Bain libre

Le Service des loisirs de la ville de Québec rappelle qu'un grand nombre de piscines sont ouvertes au grand public. En voici la liste: Saint-Sacrement, Les Plaines, Palais Montcalm, YMCA, Marina, Dollard, patro Laval, Notre-Dame-de-la-Garde, Wilbrod-Bhéret, collège de Limoilou, Cartier-Brébeuf, Marchand, Barty, Saint-André, Duberger et Neufchâtel. Les périodes d'accessibilité varient; se renseigner auprès des centres concernés.

A Sainte-Foy, la piscine Jacques-Amyot est toujours accessible, du lundi au vendredi, de 14h à 17h (familial); mardi et jeudi, de 20h30 à 23h (adultes); samedi et dimanche, de 19h à 21h (familial). Les piscines extérieures sont ouvertes du lundi au vendredi, de 14h à 17h (familial), de 17h à 18h (adultes), de 18h à 20h (familial); samedi et dimanche, de 14h à 19h (familial). Inf.: 657-4086.

Tous les jours de beau temps, la rivière Saint-Charles est accessible, du midi au couchant, pour la randonnée en chaloupe ou à pédales. Location de chaloupe au coût de \$2 l'heure, et de pédales au coût de \$3 l'heure.

A la bibliothèque municipale de Québec sont au service du grand public aux jours et heures suivants: la centrale, rue Sainte-Angèle, est ouverte le lundi, de 13h à 21h, les mardis et vendredis, de 10h à 21h, et le samedi, de 13h à 17h. Les succursales, établies au centre Mgr-Marcoux, à l'école Jacques-Cartier, au Centre communautaire Limoilou et au centre Saint-Sacrement, le sont du lundi au vendredi, de 13h à 17h, le jeudi, de 19h à 21h, et le samedi, de 9h30 à 12h30.

La Saint-Charles

La centrale et les quatre succursales de la bibliothèque municipale de Québec sont au service du grand public aux jours et heures suivants: la centrale, rue Sainte-Angèle, est ouverte le lundi, de 13h à 21h, les mardis et vendredis, de 10h à 21h, et le samedi, de 13h à 17h. Les succursales, établies au centre Mgr-Marcoux, à l'école Jacques-Cartier, au Centre communautaire Limoilou et au centre Saint-Sacrement, le sont du lundi au vendredi, de 13h à 17h, le jeudi, de 19h à 21h, et le samedi, de 9h30 à 12h30.

A la bibliothèque

La centrale et les quatre succursales de la bibliothèque municipale de Québec sont au service du grand public aux jours et heures suivants: la centrale, rue Sainte-Angèle, est ouverte le lundi, de 13h à 21h, les mardis et vendredis, de 10h à 21h, et le samedi, de 13h à 17h. Les succursales, établies au centre Mgr-Marcoux, à l'école Jacques-Cartier, au Centre communautaire Limoilou et au centre Saint-Sacrement, le sont du lundi au vendredi, de 13h à 17h, le jeudi, de 19h à 21h, et le samedi, de 9h30 à 12h30.

A Sainte-Foy, la bibliothé-

que municipale est ouverte le lundi, de 13h à 17h, mardi, mercredi et jeudi, de 13h à 22h, vendredi et samedi, de 9h à midi et de 13h à 17h.

Bandes dessinées

Dernier appel pour les concours de bandes dessinées, qui se termine lundi. Les jeunes de 6 à 15 ans désireux d'y participer doivent faire parvenir leur bande accompagnée de leur nom, âge, adresse et numéro de téléphone, à la Régie des arts, Service des loisirs et des parcs, hôtel de ville, Québec.

Multiar

Les enfants de 8 à 12 ans peuvent encore s'inscrire au camp Multiar de Frampton, qui se tiendra du 7 au 19 août. Inf.: 479-9902.

Pétanque

Tournoi invitation de la ligue de pétanque Saint-Jérôme de Charlesbourg, mardi, à 19h15, à l'angle de la 63ème Rue et de la 14ème Avenue. Inf.: 626-1022.

Soccer

Tout le monde peut faire du soccer, peu importe l'âge et la capacité! Il suffit de se présenter au parc Victoria, du lundi au jeudi, à compter de 18h30.

Quilles

Les quilleurs peuvent encore réserver leur place au centre Mgr-Marcoux, qui ouvre en septembre, sa prochaine saison de quilles. Inf.: 661-7766.

Dressage de chiens

Démonstration et clinique d'information au centre Mgr-Bouffard, mardi, à 19h.

Patinage à roulettes

A l'aréna de Sainte-Foy, les lundis, mardis et jeudis; à l'aréna de l'Ancienne-Lorette, les mercredis et vendredis; à l'aréna de Lévis, les dimanches. Location de patins sur place au coût de 50 cents la paire; l'entrée est de \$1.75. Inf.: 626-8483.

N.B.: Les organismes sans but lucratif désireux de faire connaître leurs activités doivent faire parvenir leurs communiqués avant le mercredi de chaque semaine.

TAPIS MÉTROPOLITAIN INSTALLATION GRATUITE!



"Oui, durant cette vente nous vous offrons des centaines de spéciaux et, de plus, L'INSTALLATION EST GRATUITE."

Une offre à ne pas manquer!!!

Des prix imbattables, plus l'installation gratuite.

J.-L. Chapdelaine
Président de Tapis Métropolitain

TAPIS IMPRIMÉ

Motif très attrayant dans un choix de 4 coloris. Traités au Zepel, antitache/antistatique. Construction 100% Nylon Dupont sur endos cousus très robuste.

TAPIS SEULEMENT REG. \$4.99 VC

\$6.99
VC

INSTALLATION GRATUITE.

TWIST

Valeur incomparable. Construction très dense en nylon sur endos cousus robuste. Vous donnera des années de satisfaction. Se nettoie facilement.

TAPIS SEULEMENT REG. \$9.99 VC

\$8.99
VC

INSTALLATION GRATUITE.

PELUCHE/SAXONY

De très bonne qualité. Construction 100% nylon de Dupont sur endos de jute. Résiste aux taches et à la saleté. Choix de couleurs unies.

TAPIS SEULEMENT REG. \$12.99 VC

\$10.99
VC

INSTALLATION GRATUITE.

COUPÉ BOUCLÉ

Un tapis très luxueux de fabrication 100% nylon de Dupont. Couleurs exclusives ton sur ton. Valeur exceptionnelle à ce bas prix.

TAPIS SEULEMENT REG. \$15.99 VC

\$13.99
VC

INSTALLATION GRATUITE.

SAXONY

Notre meilleur vendeur. 100% polyester Trevira, traité au Zepel, antitache, antistatique. Valeur exceptionnelle à ce bas prix.

TAPIS SEULEMENT REG. \$19.99 VC

\$15.99
VC

INSTALLATION GRATUITE.

SHAG

Tapis 100% nylon de Dupont. Tenue sur son de qualité supérieure. Qualité limitée, vases à bonnettes pour meilleure sélection.

TAPIS SEULEMENT REG. \$10.99 VC

\$6.99
VC

INSTALLATION GRATUITE.

PELUCHE

100% nylon de Dupont sur endos de jute. Résiste à la saleté et aux taches. Choix de couleurs unies. Qualité limitée.

TAPIS SEULEMENT REG. \$10.99 VC

\$9.99
VC

INSTALLATION GRATUITE.

"POUR L'HOMME A TOUT FAIRE"

MULTITUDES DE SPECIAUX "PAYER ET EMPORTER"

021E \$3.99
BRASS COMMERCIAL \$4.99
CELANESE SHAG \$4.99
PEERLESS NYLON \$4.99
TAPIS CRUISE \$6.99
TOUS CES TAPIS ONT UN ENDOS CAOUTCHOUC

Ce tapis ne comprend pas l'installation gratuite.

Le loisir rural, il est dans le regroupement!

C'est le regroupement qui va permettre aux municipalités des régions rurales d'organiser les loisirs de leurs populations, un regroupement qui pourra s'accomplir, toutefois, sur différents modes.

"Encadrer, oui. Mais en souplesse", propose Rodrigue Gagné, agent de développement au Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports. A côté du modèle urbain de développement du loisir, d'autres formules restent à explorer: "On peut inventer de nouvelles formules de gestion, dit-il, à la condition que la base s'implique."

Par le biais de certains programmes d'assistance financière, le Haut-Commissariat tente d'impli-

quer directement les municipalités dans l'organisation des loisirs; au cours des cinq dernières années, l'organisme a consenti, dans le cadre de programmes à frais partagés, une assistance financière à 89 municipalités qui ont pu ainsi embaucher un directeur de loisirs; une quinzaine d'autres municipalités ont pu, en se regroupant, bénéficier d'une aide analogue.

Municipalisation et intermunicipalisation ne sont pas les seuls modes de gestion reconnus par le Haut-Commissariat aux fins de subvention; des protocoles d'entente entre commissions scolaires et municipalités concernent, cette fois, les ressources humaines, peuvent être établis. Cependant, c'est une initiative du conseil

de comté Abitibi-Témiscamingue qui enthousiasme le plus les agents de développement du Haut-Commissariat. Par la voie de cette vieille structure régionale, habituellement fort discrète, un ensemble de 35 petites municipalités s'est vu accorder récemment l'aide nécessaire à la création d'un premier service de loisirs. Ce précédent ouvre, croit-on, des perspectives prometteuses pour les municipalités des régions éloignées.

Cependant, Rodrigue Gagné se défend bien de voir dans la structuration du loisir la seule voie possible: "Il y aura toujours des municipalités, dit-il, que nous ne pourrions pas rejoindre; soit que leur taille ne leur permette pas de s'organiser ou encore qu'elles ne veulent pas se structurer".

8 ENTREPÔTS-MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR:
QUÉBEC
SHERBROOKE
DORVAL
ST-LÉONARD
BROSSARD
VILLE DE LAYAL
EDMONTON
CALGARY

LES FRÈRES CHAPDELAINES...
POUR MIEUX VOUS SERVIR
215 boul. Hamel, Ville Vanier
(En face de l'hôpital Christ-Roi)

Ouvert tous les jours jusqu'à 6h
Jeudi et vendredi jusqu'à 5h, samedi jusqu'à 5h

TELEPHONE: 681-3514

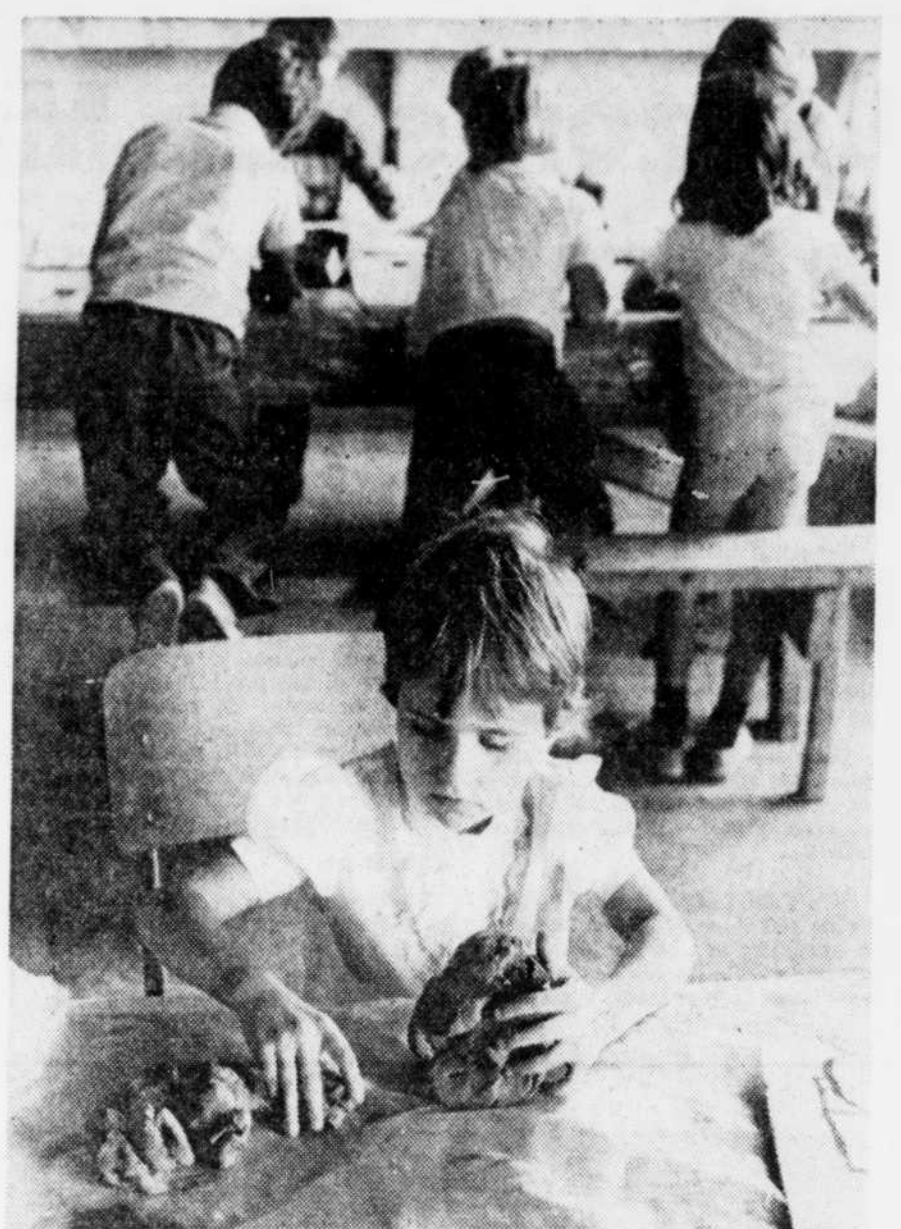


TAPIS
MÉTROPOLITAIN
Venez voir la différence!

loisirs par nicole beaulieu



Le Soleil, Raynald Lavie



Le Soleil, Raynald Lavie

Est-ce qu'elle dit vrai, la monitrice?

Du sérieux et de l'application: on recrée le monde à partir d'une boule de plastiline.

Le loisir d'été à Saint-Gilles, peut-être...

"Peut-être qu'avec le Festival des foins, on arrivera, un moment donné à financer les loisirs d'été", soumet la volubile Mme Thérèse Aubert, qui observe toute cette marmaille en liberté surveillée avec un air de satisfaction véritable.

Jour de pluie. Les enfants du terrain de jeux de Saint-Gilles, dans le comté de Lotbinière, ont trouvé refuge au Centre récréatif. Bricolage, chants et rondes pour les petits; jeux sportifs pour les plus vieux. Après deux ans de silence, le terrain de jeux renaît de ses cendres: "Tout un soulagement pour les mères de famille; même celles des chalets y envoient leurs enfants".

Il s'en est fallu de peu, cependant, pour que le projet reste lettre morte. A moins d'une semaine de la date d'ouverture, on ne savait pas encore sur quel pied danser, quand enfin, une missive de Jeunesse Canada au Travail annonça l'octroi d'une subvention de \$6.800. Un peu tardive la réponse, tout de même! Ce délai aura empêché les moniteurs de prendre part au stage de formation prévu, et il aura obligé les responsables du projet à mettre les bouchées doubles; à toute vitesse, il a fallu procéder à l'embauche de deux moniteurs pour compléter l'équipe et voir à l'achat du matériel nécessaire.

Sourire à l'appui, la monitrice Linda Bédard s'empresse de nous

rassurer: la précipitation des débuts n'a en rien compromis la bonne marche des activités...

Pas les moyens...

A l'instar de bien d'autres municipalités rurales, Saint-Gilles éprouve des difficultés à maintenir son programme d'été pour les jeunes. Les 20 ans et plus se souviennent d'avoir fréquenté, un certain été du tournant des années 60, un terrain de jeux qui, financé par l'OTJ de la place, a néanmoins eu la vie très éphémère. Pendant plusieurs années, c'est le grand vide qu'un projet Perspective-Jeunesse viendra combler, en 1974. L'an dernier, la subvention fait défaut; le terrain de jeux aussi... Cette année, Jeunesse Canada au Travail y va de son coup de pouce. L'an prochain? Mystère et boule de gomme!

Soumis aux aléas de la générosité gouvernementale, le loisir d'été ne peut, d'autre part, compter sur la municipalité qui "doit investir trop lourdement dans l'aréna pour être en mesure de payer des moniteurs, l'été", politique budgétaire qui trouve sa justification dans le fait que le centre constitue, l'hiver, un foyer de rassemblement pour la population locale. Même l'OTJ a jugé préférable de soutenir les sports de glace en finançant le hockey mineur...

Toute l'organisation du loisir à Saint-Gilles gravite autour du centre récréatif, qui lui a donné son véritable essor, reconnaît Jocelyne Bolduc, du comité local de coordination Lévis-Sud. En conséquence, les activités sportives reçoivent un appui massif et connaissent un développement beaucoup plus rapide que le secteur socio-culturel, pratiquement confiné à l'artisanat.

Les gens de Saint-Gilles ne cachent pas leur fierté au sujet de ce centre sportif, qui est presque un monument érigé à la gloire du bénévolat: "Vous auriez dû voir ça pendant les corvées, relate Mme Aubert; des jours, on comptait jusqu'à 90 personnes sur le chantier; pendant que les hommes travaillaient à la construction, les femmes préparaient les repas avec la nourriture que nous fournissaient les marchands de la place.

"Chacun faisait sa part..."

Un peu tout le monde

Au bout du compte, beaucoup de gens et bon nombre de groupements et organismes, à commencer par la Caisse populaire, dont on loue le dynamisme à chaque tournant, s'occupe du loisir à Saint-Gilles. Il suffit d'un objectif concret (le succès récent du Festival des foins en témoigne) pour

rallier tout ce monde au beau principe de la concertation. Il n'est pas sûr, cependant, que le concept de l'intermunicipalisation des loisirs y trouve bien des adeptes...

"L'implantation du CLSC dans la région a contribué à atténuer l'esprit de clocher", remarque Jocelyne Bolduc. C'est ainsi qu'un projet de loisirs

pour handicapés, mis de l'avant par le CLSC, reçoit un accueil favorable des municipalités. Des représentants de Saint-Gilles, Saint-Etienne, Sainte-Agathe et Saint-Apollinaire s'attaqueront, dans le cadre du projet "Action loisirs Lévis-Sud", à l'inventaire des ressources du milieu, dans une perspective de collaboration intermunicipale.

Mais à Saint-Gilles, on ne raffole pas des structures, affirmant plutôt une foi indéfectible en l'initiative populaire: "Le bénévolat, dira Jocelyne Bolduc, on peut toujours compter dessus". Puis, elle ajoute: "L'entreprise la moins sûre ici, c'est le terrain de jeux; justement parce qu'on dépend des subventions".

Un trop grand gaspillage de l'énergie du bénévolat

S'il accomplit parfois des miracles, le bénévolat offre tout de même des assises bien fragiles à l'organisation du loisir en milieu rural; et pas besoin d'une imagination délirante pour se faire une idée des obstacles qui s'opposent, là, à la structuration du loisir.

Attaché à la zone Tilly-sud, Claude Guérin, du CL-RQ, y a puisé une image précise des petits et grands maux du loisir en milieu rural; il en fait l'énumération succincte: absence de continuité des projets, manque de concertation locale et régionale, difficultés immenses de financement et carence profonde de l'information.

Que d'énergie perdue dans les mêmes sentiers, autour de projets sans cesse recommencés, là où un personnel permanent, capable d'assurer une certaine continuité d'action, aurait pu aller de l'avant! "Il suffirait parfois, dit Claude Guérin, que tous ces bénévoles, disposés à consacrer leur temps et leur énergie sans compter, puissent s'appuyer sur une personne-ressource possédant des connaissances au plan de l'organisation du loisir, pour que la situation s'améliore."

Et que d'énergie perdue à la recherche des sources de financement: "Les comités de loisirs, ajoute Guérin, passent leur temps à courir après l'argent; résultat: ils se retrouvent bientôt trop épuisés pour organiser les activités dont ils avaient envie..."

Les subventions

Comme les municipalités ne partagent pas toutes le même degré de

sensibilisation au loisir, bien des populations se retrouvent assez mal partagées, autant sur le plan de l'équipement que de la programmation. Quant aux subventions de Québec et d'Ottawa, mieux vaut ne pas trop s'y appuyer. Largement utilisés dans le monde du loisir, les programmes réguliers du gouvernement fédéral (PIL et JCT) financent des projets de durée limitée, qui ne répondent aucunement au besoin de permanence ressenti en milieu rural; les subventions décernées par le Haut Commissariat échappent le plus souvent aux municipalités les plus défavorisées parce qu'elles n'y font pas appel par manque d'information, ou encore, parce qu'elles ne sont pas en mesure de répondre aux exigences posées.

"Ce qu'il faut, avance Claude Guérin, c'est la concertation: que les gens des divers groupements et des municipalités avoisinantes se rencontrent enfin autour d'une table pour parler de leurs problèmes, envisager des solutions et mettre leurs ressources en commun."

Concertation et information sont les deux thèmes favoris de ce conseiller en loisirs, qui se définit comme un "facilitateur" dont la tâche consiste à "aider les gens à s'orienter en vue de leur développement".

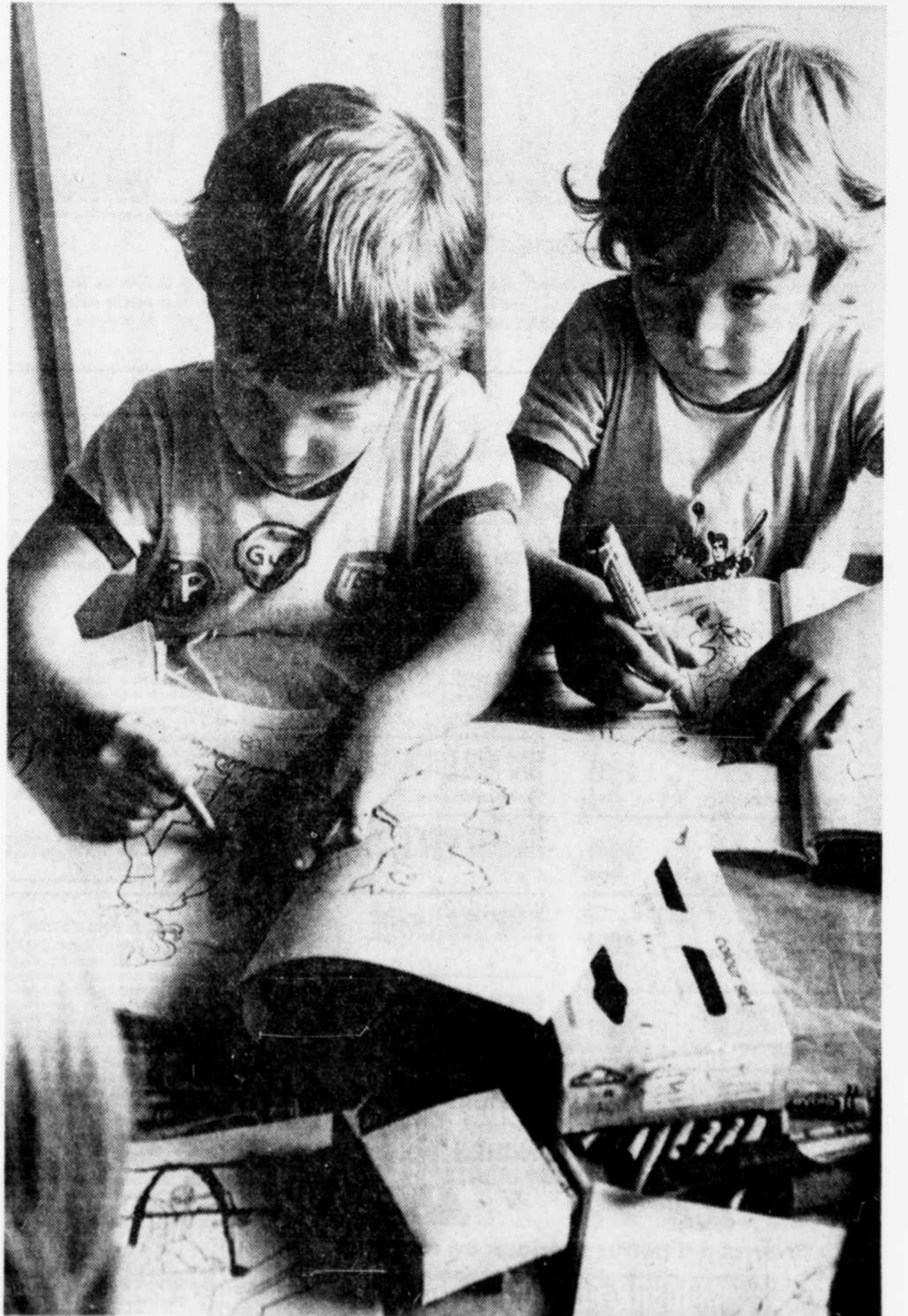
Des obstacles

La concertation, on le pressent, se heurte à plus d'un obstacle: l'esprit de clocher reste vivace! Il ne suscite pas que des rivalités intermunicipales,

mais parfois aussi, il alimente des divisions entre le village et les rangs... D'autres facteurs interviennent. Les distances, par exemple, nuisent à l'utilisation rationnelle des équipements communautaires, qui servent, finalement, aux populations situées dans un faible rayon. En certains endroits, le débordement de la ville sur la campagne pèse sur l'organisation du loisir, créant, entre autre phénomène, un fossé entre les jeunes ménages désireux d'innover et les plus âgés, partisans du statu quo.

Le manque d'information contribue aussi à maintenir les diverses entités dans leur isolationnisme. Conscient de ce fait, Claude Guérin s'est attaqué récemment à la réalisation d'une monographie du loisir en milieu rural; il signale, ces jours-ci, un petit bijou de document, qui permettra de dresser l'inventaire complet du milieu: ressources et carences y apparaîtront en noir et blanc... Cet outil de travail aura l'avantage de servir aussi bien la population que le travailleur en loisir.

Autre initiative s'inscrivant dans la même veine: deux comités de coordination (le premier regroupant les municipalités de Sainte-Agathe, Saint-Gilles, Saint-Etienne et Saint-Apollinaire; le second, Sainte-Croix, Saint-Edouard, Saint-Antoine-de-Tilly et Issoudun) viennent d'être créés dans le cadre de projets... Jeunesse Canada au Travail. L'objectif est triple: cerner les problèmes, définir des priorités puis élaborer des solutions. Un début de concertation? Peut-être...



Le Soleil, Raynald Lavie

Attention! Il ne faut pas dépasser d'une ligne pour que le coloriage soit réussi...

l'est du québec le québec régional le québec métropolitain

dans nos régions

Lauzon et La Malbaie: la rémunération des édiles sera augmentée

Les contribuables de deux municipalités, une dans le comté de Lévis et l'autre dans le comté de Charlevoix, ont nettement démontré qu'ils favorisaient l'adoption d'un règlement pour la hausse de la rémunération des édiles sans qu'il soit acheminé vers la voie démocratique d'un référendum.

Dans une période de deux jours, l'opposition au règlement a été exprimée dans une moyenne de deux pour cent à Lauzon et de 3.12 pour cent à La Malbaie.

Sur la rive sud, le gérant de l'hôtel de ville de Lauzon, M. Michel Bernier, n'a enregistré le nom que d'un seul opposant dans la journée de mercredi et les noms de sept autres opposants

hier, pour un total de 8 opposants, alors que le nombre requis pour obtenir le décret d'un référendum était au-delà de 400.

En conséquence, le règlement 657 qui sera adopté prochainement permettra au maire de recevoir une rémunération haussée de \$0.40 à \$0.57 par habitant en 1977, tandis que le taux d'augmentation pour les conseillers passera de \$0.13 à \$0.19. La municipalité compte 13,100 habitants.

A La Malbaie

Seulement cinq contribuables de La Malbaie se sont présentés les 25 et 26 juillet à l'hôtel de ville pour enregistrer leur opposition au règlement qui prévoit la hausse de

la rémunération accordée au maire et aux conseillers.

Il en aurait fallu 163 pour que le règlement soit soumis à un référendum. Dans un tel cas, il est possible que le conseil municipal eut préféré retirer le règlement plutôt que de faire les frais d'une consultation populaire.

Ce nouveau règlement portera la rémunération du maire de \$1710.00 à \$2,137.00 annuellement et celle des conseillers de \$555.00 à \$695.00 par année ce qui représente une augmentation d'environ 25%. Un tiers de ces rémunérations est considéré comme allocation de dépenses et n'est pas imposable.



M. et Mme Florent Lachance ont gagné le gros lot

Le Soleil, Jean Vallières

Surprise de sa vie: un billet de Loto-Québec lui rapporte \$673,669

par Tom FRECHETTE

"Je regardais une émission de la télévision dans la soirée du 22 juillet, quand j'eus la surprise de ma vie de constater qu'un numéro chanceux de la Loto-Perfecta correspondait à celui du billet que je m'étais procuré.

"Comme je n'ai jamais rien gagné même si depuis quatre ans je participe à toutes les loteries, je ne pouvais en croire mes yeux que la chance me souriait enfin. Pourtant, en dépit du fait que je croyais rêvé, j'ai ressenti une explosion de joie intérieure au point que je suis devenu blême et que j'ai même versé des larmes."

"Durant deux jours, j'ai eu peine à dormir. La réalité m'apparaissait si invraisemblable que je n'osai faire part de ma chance à mon entourage de peur qu'une déception me tourne en ridicule. Quand j'appris la nouvelle officielle, lundi, je l'ai aussitôt communiquée à ma famille et à celle de mon épouse."

Ces impressions ont été livrées hier par M. Florent Lachance, quel-

ques minutes après avoir reçu des mains de M. Denis Vandry, commissaire à la Loto-Québec, un chèque de la Loto-Perfecta au montant de \$673,669.10.

Heureuse coïncidence

M. Lachance (un nom prédestiné) est âgé de 29 ans, depuis quelques jours. Heureuse coïncidence, il a reçu son chèque à la fin de la journée de son quatrième anniversaire de mariage.

L'heureux gagnant et son épouse, Fleurette Duchesne, qui connaît aussi des heures d'euphorie, demeure au 310, rue Laperrrière, à Ville Vanier, mais depuis quelque temps le fortuné couple possède une maison à Boischatel.

M. et Mme Lachance n'ont pas d'enfant. Ils sont pourtant issus de familles nombreuses. Lui est originaire de Saint-Ferréol-les-Neiges et il a été élevé avec sept frères et sœurs, tandis que son épouse a vu le jour à Sainte-Anne-de-Beaupré et elle a grandi au milieu de 13 frères et sœurs (encore un chiffre chanceux).

Chaque fois qu'il prenait un billet de Loto-Perfecta depuis quatre ans, Florent gardait toujours le même numéro qui lui a finalement apporté la

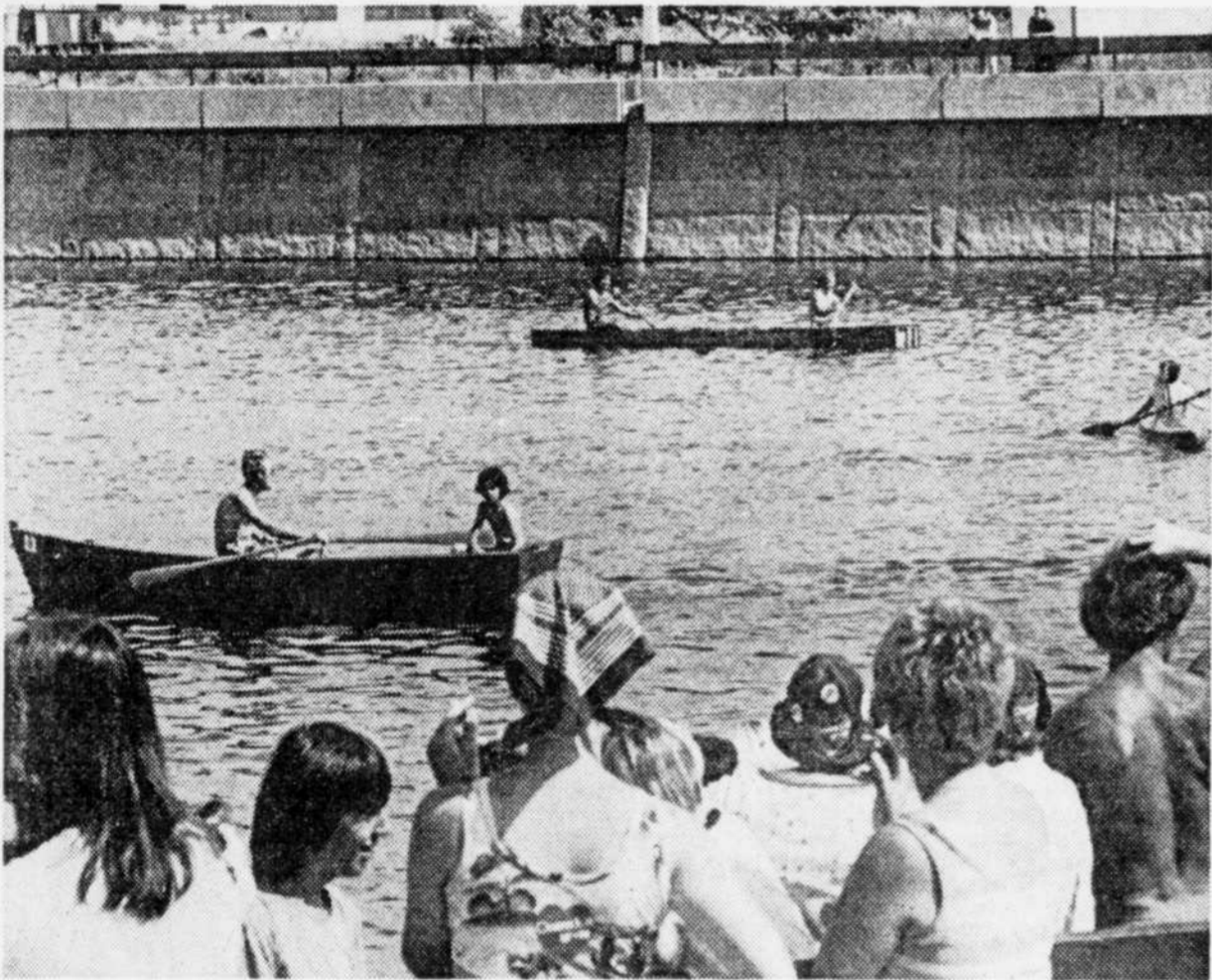
"richesse". Il était formé des chiffres suivants: 4-7-15-19-25-28.

Il avait formé cette combinaison de chiffres en s'inspirant d'événements de sa vie. Ainsi en 1977, le 4 représentait les années de son mariage. Il est né en juillet (le 7), le 15e jour de la période séculaire de 1900 (les 2 derniers chiffres n'apparaissent pas sur le numéro combiné pour éviter une répétition de chiffres). Et il s'est marié à 25 ans un 28 juillet.

Un financier

M. Florent Lachance qui exerce le métier d'imprimeur depuis 10 ans venait de terminer ses vacances. Avec sa petite mine d'or, il se propose de prendre un autre congé d'un mois ou plus et de retourner ensuite au travail sur la base d'un horaire de jour et non plus sur les "chiffres".

Encore sous l'effet de la surprise, il n'a pas envisagé de projets bien précis quant à l'utilisation du magot qui lui tombe dans les mains. Toutefois, sa première réaction l'amène à désirer placer son gros pognon dans des institutions bancaires ou dans des entreprises qui vont contribuer à arrondir sa petite fortune dans les 7 chiffres pour devenir plus tard un "vrai millionnaire".



Le Soleil, Jacques Deschênes

Aujourd'hui la chaloupe, demain la nage

Il sera possible de se baigner dans la rivière Saint-Charles d'ici à deux ans, selon le gérant de la ville de Québec, M. Jacques Perreault. Il a expliqué que les travaux d'épuration vont bon train; il s'agit de trouver et d'éliminer les sources de pollution. M. Perreault a cependant précisé que l'eau de la Saint-Charles sera propre mais brunit, à cause du lit de la rivière.

TAPIS - PRELART

VRAIES AUBAINES

ATTENTION: Tous ces recouvrements sont de première qualité.

<p>TAPIS OZITE \$1.85 v.o. Economique. Choix de couleurs.</p> <p>TAPIS OZITE \$2.70 v.o. Endos caoutchouté.</p> <p>PRELART SANS CIRAGE \$2.49 v.o.</p> <p>PRELART KARAMIK 0.035 d'usure \$3.95 v.o. Rég. \$6.95</p> <p>TUILE A PLANCHER PRECOLLEE 12'' x 12'' .25 ch.</p> <p>TAPIS DE CUISINE \$4.95 v.o. 100% nylon choix de couleurs.</p>	<p>TAPIS CANDY CATALOGNE \$3.95 v.o.</p> <p>TAPIS POUR EXTERIEUR \$3.95 v.o. "imitation de gazon"</p> <p>CERAMIQUE MURALE .49 p.c. 6' x 6'</p> <p>CERAMIQUE A PLANCHER .65 p.c. 1' x 1'</p> <p>SPECIAL PARQUETERIE MERISIER .40 p.c.</p> <p>TAPIS 100% NYLON \$3.95 v.o. Commercial. Choix de couleurs.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

TUILE A PLANCHER 12'' x 12'' SANS CIRAGE

Prix rég. .80 Spécial **.45**

Beaucoup d'autres spéciaux en magasin.

MODERN PLYWOOD LTD.
1255, avenue Courcolette, Val-Bélair
Ouvert jeudi, vendredi soir et samedi - 842-1911

AVIS
2e publication

PRENEZ AVIS aux VOTRE CHOIX TRANSPORT INC. permis no 2298-A, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisée à effectuer des voyages à charte-partie des endroits qu'elle est autorisée à desservir en vertu de son permis, aux destinations suivantes:

- aux frontières Québec / Etats-Unis
- aux frontières Québec / Ontario
- aux frontières Québec / Nouveau-Brunswick

Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 est, boulevard Charest, Québec, G1R 7W5, dans les cinq jours de la troisième publication de cet avis. QUEBEC, le 26 juillet 1977.

BHERER, BERNIER, COTE, OUELLET, HOULE, CANTIN & POLIQUIN
Procureurs de la requérante # 140 - 580 est, Grande-Allée Québec, G1R 2K3

AVIS
TROISIEME PUBLICATION

PRENEZ AVIS qu'Autobus J.M. Landry Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'obtenir un permis saisonnier de transport de personnes, catégorie économique, avec le service suivant: Transport d'étudiants de niveau secondaire, le midi, de la Polyvalente Val Mauricie et de l'Ecole Secondaire Montfort, situées à Shawinigan-Sud, à destination de leurs résidences situées à Shawinigan-Sud, Mont-Carmel, St-Boniface, et retour. Ce permis sera valide du premier septembre 1977 au 30 juin 1978.

Toute personne intéressée qui désire s'opposer à cette requête, peut le faire dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième publication de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 est, boulevard Charest, Québec.

TRUDEL, DUGRE & GIROUX
PROCUREURS DE LA REQUERANTE
AUTOBUS J.M. LANDRY INC.

Vous partez en vacances?
N'oubliez pas le compagnon idéal:

un beau livre,
un très beau livre

Pourquoi pas

LE TEMPS DES VILLAGES
d'Adrienne Choquette?

LES PRESSES LAURENTIENNES
C.P. 130, Notre-Dame-des-Laurentides G0A 2S0

?

Pourquoi

Robert Laforce est-il le lunetier numéro un ?

SERVICE — QUALITE — SATISFACTION

FAITES-LE CE SOIR...

Vous avez jusqu'à 19h30 pour composer

647-3334

et vous abonner au journal

LE SOLEIL

revoici le SHERRY EMU CREAM!

Lors de votre prochaine visite de votre magasin de la S.A.Q.

Ne manquez pas la nouvelle bouteille d'un litre la nouvelle étiquette et le nouveau prix "petit budget"

de ce grand sherry australien qui n'a rien perdu en qualité et en bon goût.

Sherry Emu Cream S.A.Q. no 477 - 1 litre \$ 3.95
S.A.Q. no 476F - 4 litres \$15.50

AVIS
2e publication

PRENEZ AVIS que AUTOCARS THETFORD INC. permis no 3281-A, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour être autorisé à donner le permis spécial suivant:

Transport saisonnier
Catégorie économique

pour le transport des enfants de leurs résidences situées à Theford-Mines, à la pré-maternelle de madame Grenier et à la garderie du Collège de Theford-Mines, du 1er septembre 1977 au 30 juin 1978.

Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 est, boulevard Charest, Québec, G1R 7W5, dans les cinq jours de la troisième publication de cet avis.

QUEBEC, le 26 juillet 1977.
BHERER, BERNIER, COTE, OUELLET, HOULE, CANTIN & POLIQUIN, avocats
Procureurs de la requérante
140 - 580 est, Grande-Allée Québec, G1R 2K3